



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-45759>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **24-45759**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-40064

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 17/04/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNE DE DAX

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21400088700015

Ville : Dax

Code postal : 40100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 40

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'aménagement des espaces publics de la ville de Dax

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112500

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de travaux Description succincte du marché : ponctuels d'aménagements des espaces publics de la Ville de Dax, tels que l'abattage et dessouchage d'arbres, le décapage de terre végétale, la gestion des déblais de terrains, la réalisation de tranchées pour épaulement de chaussée, la mise en place de remblais divers, des poses et déposes de bordures, de caniveaux, inclus les prestations de signalisation de chantier, les travaux sur chaussées, les accotement et les trottoirs, la fourniture et le remplacement de mobilier urbain, la location avec prestations d'engins de chantier, les réparations et poses de réseaux de canalisation, la réalisation de regards et branchements divers.

Critères d'attribution : Le critère « prix des prestations », noté sur 50 points (représentant donc un coefficient de 50%), sera jugé au regard du montant total TTC indiqué dans le détail quantitatif estimatif (DQE) du candidat. Le critère « valeur technique » noté sur 40 points (représentant donc un coefficient de 40 %) sera apprécié à partir des éléments du cadre de mémoire technique complété par le candidat et selon les sous-critères suivants : - sous-critère n° 1 : Qualité des modalités d'intervention, de la protection du chantier et de la méthodologie adoptée par le candidat pour la réalisation d'une

zone de stationnement sur un lieu ouvert (domaine public) correspondant aux prestations des prix 104, 201, 303-2, 303-10, 404 et 413-1 du BPU (noté sur 20 points) ; - sous-critère n° 2 : Les modalités d'intervention, de protection du chantier et la méthodologie adoptée par le candidat pour la réalisation d'une réfection d'un réseau d'assainissement dans une cours d'école correspondant aux prestations des prix 1001, 1102-2, 1005-2 et 1201-2 (noté sur 20 points). La note totale sur 40 points est la somme des notes de chaque sous-critère. Le critère « Performances en matière de protection de l'environnement » noté sur 10 points (représentant donc un coefficient de 10%, %) sera apprécié à partir des éléments présentés dans le cadre de mémoire technique complété par le candidat à savoir les mesures prises sur les chantiers en matière de protection de l'environnement dont, notamment, l'application du schéma d'organisation et de gestion des déchets (SOGED)

Section 4 - Informations rectificatives

- Le sous-critère 2 a été modifié Date limite de remise des offres initialement prévue le 06 mai 2024 à 12H a été décalée au mercredi 22 mai 2024 à 12H

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2024